

## Divers

### Recensement Militaire

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche doit être effectuée au cours du mois où l'on atteint l'âge de **16 ans**.

**Le recensement est obligatoire** : se présenter en mairie avec le livret de famille des parents et une carte d'identité.

### Aux nouveaux habitants

Nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître au secrétariat de la mairie et vous munir d'un livret de famille ou d'une carte d'identité.

### Compteurs d'eau

N'oubliez pas de prévenir le secrétariat de la mairie lors de votre départ de la commune afin que les services techniques puissent effectuer le relevé de votre compteur d'eau, sans oublier d'indiquer votre nouvelle adresse.

### Horaires mairie

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures  
Lundi après-midi de 14 heures à 19 heures

### JOURNÉE BOUDIN des sapeurs pompiers de Saint-Quentin

Cette manifestation se déroulera le samedi 10 février 2007 à partir de 9 heures au centre d'incendie et de secours.

Réservations :  
Fabien Fourel  
06 87 80 80 13  
Élodie Berteau  
06 30 48 54 05

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

**26 mai 2006** : Mailys, fille de M. Jean-Pierre DRECQ et de M<sup>me</sup> Céline CIULLA (671 route de Grenoble)

**1er juin 2006** : Gwen, fils de M. Youenn LERAY et de M<sup>me</sup> Laurence AYMOZ-BRESSOT (735 rue du Vercors)

**15 juin 2006** : Romain, fils de M. Patrick LAVANDIER et de M<sup>me</sup> Linda DAUTRICHE (620 rue du Vercors)

**30 juin 2006** : Antonella, fille de M. Sébastien BONZI et de M<sup>me</sup> Valérie FOURRÉ (150 impasse du chalet)

**10 juillet 2006** : Théana, fille de M. Benoît MOUSSU et de M<sup>me</sup> Nathalie AUBIER (1524 rue de la Galandrine)

**27 juillet 2006** : Anaé, fille de M. et M<sup>me</sup> Laurent PATIN (772 route de Montaud)

**23 septembre 2006** : Elie, fille de M. Jack BERGER et de M<sup>me</sup> Manuela SIMON (334 rue de l'eau vive)

**28 septembre 2006** : Léa, fille de M. et M<sup>me</sup> Michel NUGUES (357B rue du Vercors)

**9 octobre 2006** : Noah, fils de M. Damien GIRY et de M<sup>me</sup> Ana ESTEVES (224 chemin de la roche)

**30 octobre 2006** : Lola, fille de M. Olivier CHEREL et de M<sup>me</sup> Caroline GIRON-BRUNE (2 Place Charles Daclyn)

**11 novembre 2006** : Enzo, fille de M. et M<sup>me</sup> Jérôme BOUILLAUD (2147 route de Grenoble)

**18 novembre 2006** : Mélyna, fille de M. Stéphane BLANC et de M<sup>me</sup> Laetitia MATHYS (1504 rue de la Galandrine)

**26 novembre 2006** : Camille, fille de M. et M<sup>me</sup> Raphaël MANTEGARI (848 rue du Vercors)

**8 décembre 2006** : Armin, fils de M. Anthony BROUARD et de M<sup>me</sup> Adeline AUDIGIER (150 impasse du chalet)

### MARIAGES

**24 juin 2006** : Olivier RIVAL avec Myriam GUICHARDON

**24 juin 2006** : Fabrice MUGGEO avec Nadège FAYOLLAT

**22 juillet 2006** : Grégory CAILLAT avec Perrine SALINGUE

**16 septembre 2006** : Didier ROBERT avec Marie-Yves PUNGIÉ

### DÉCÈS

**24 août 2006** : Albert VEYRET

**10 novembre 2006** : Marcelle CHOROT

**2 décembre 2006** : Jean BROTEL

### NOUVEAUX HABITANTS

M<sup>lle</sup> Audrey MONOD (50 route du sud)  
M. Arnaud BOUCHÉ-PILLON et M<sup>me</sup> Anne PUGEAUT (246 impasse de Serpollière)

M. et M<sup>me</sup> Emmanuel FLORES (311 chemin des Gorgeaux)

M. et M<sup>me</sup> Jan BUSSMANN (168 rue du moulin)

M. Nicolas BERTRAND et M<sup>lle</sup> Nathalie VILLA (660 route de Montaud)

M<sup>lle</sup> Aurélie MALLET, M<sup>lle</sup> Charlene VENZAL et M. Michaël CHEVANAS (2377 route de Grenoble)

M. et M<sup>me</sup> Michaël TATANGELO (357B rue du Vercors)

M. Philippe CARDONA et M<sup>lle</sup> Aurore GARREAU (rue Brune)

M<sup>lle</sup> Catherine VICAT (Immeuble Pluralis)

M. Eric DURAND (759 rue du Vercors)

M. Romain LEITA et M<sup>lle</sup> Adeline CHABERT (239 rue du Port)

M. Roland DURAND et M<sup>lle</sup> Gaëlle RAVET (222 rue du Soleil Couchant)

M. et M<sup>me</sup> Laurent ECHARD (197 rue des sources)

M. Julian MICHAUD et M<sup>me</sup> Sophie DELDON-MARTOSCIA (Impasse du Château)

M. et M<sup>me</sup> PELIZZARI (1010 route de Tullins)

M<sup>lle</sup> Marjory REGIS (357B rue du Vercors)

M. et M<sup>me</sup> CHIBLEUR (806 rue du Vercors)

## Tél. utiles

Pompiers  
18 ou 112

Samu 15

Gendarmerie  
St-Gervais 17

Mairie  
04 76 93 60 08

Secrétariat CCVI  
04 76 93 58 01

Médecin  
D<sup>r</sup> Maurice Zilli  
04 76 93 33 54

Kinésithérapeutes  
Gymnastique médicale  
Cours de massages  
M<sup>me</sup> Karine Larue-Sanou  
04 76 37 45 24  
M<sup>me</sup> Nadine Schena  
04 76 06 11 66

Infirmières  
M<sup>me</sup> Épailly  
M<sup>me</sup> Kmiecziak  
04 76 93 66 11

Pharmacie  
M<sup>me</sup> Turpin-Lepourry  
04 76 93 68 08

Vétérinaires (Tullins)  
04 76 07 87 98  
04 76 07 03 39

École maternelle  
04 76 93 65 73

École Louis Pergaud  
04 76 93 60 51

Médiathèque  
04 76 93 30 56

La Poste  
ouverte du lundi au jeudi  
de 13 h 30 à 16 h 30

le vendredi de 9 heures à 11 h 30  
et de 13 h 30 à 16 h 30

le samedi de 9 heures à 11 h 30  
04 76 93 61 04

Taxi  
M. Finet  
04 76 93 65 02  
06 07 09 15 31

EDF (dépannages)  
04 76 07 99 85

ST-QUENTIN MON VILLAGE  
Dépôt légal : juin 2006

Directeur de la publication :  
Henri Santos-Cottin

Comité de rédaction :  
Jean-François Rinino  
Hok Chhoan Tan  
Charles View  
Olivier Guigues

Mise en page, impression :  
Mairie de St-Quentin



# Saint-Quentin mon village

## BULLETIN MUNICIPAL N° 55 - DÉCEMBRE 2006

### Le mot du maire

Rien n'est plus inévitable qu'une année qui passe, rien, même le plus désabusé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans l'arrivée d'une nouvelle année, l'embryon d'un peu d'espoir, le début d'un monde meilleur.

Partant de ce cliché, je souhaite une bonne et heureuse année à chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers !

Je n'oublierai pas ceux de nos concitoyens qui sont décédés en 2006 et dont le souvenir reste présent.

Bonne année aussi à nos enfants qui sont l'avenir de notre commune.

Que 2007 soit pour eux une année de réussite dans leurs études et pour ceux qui les auront terminées, qu'ils trouvent rapidement un travail correspondant à leur aspiration. Dans les pages suivantes vous trouverez le

registre des travaux réalisés au cours de 2006 ainsi que le résumé de ceux en cours. Les échéances du calendrier électoral font que j'assumerai jusqu'en 2008 ma fonction de maire que vous m'avez confié en 2001.

Bien que la charge reposant sur les épaules des maires s'accroît au fil des années, c'est avec honneur et grand plaisir que je travaillerai pour notre commune et le bien-être de ses habitants, assisté de votre Conseil municipal.

Bonne année aussi à notre pays. Qu'en 2007, comme par le passé, il continue à défendre les idées de grandeur, de générosité, de liberté, sur lesquelles son histoire repose toute entière.

Mes chers concitoyens, je vous renouvelle mes vœux de bonheur et santé.

Votre maire



Collage et dessin réalisés par les enfants de l'école maternelle

### Sommaire

Page 1 : Mot du Maire  
Page 2 : Vie municipale  
Page 3 : Vie municipale  
Page 4 : Vie locale  
Page 5 : Vie locale  
Page 6 : Vie locale  
Page 7 : Les gens d'ici  
Page 8 : État civil



## Le recensement est utile à chacun de nous Pensez-y !

Toute la population vivant à SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE  
sera recensée entre **le 18 janvier et le 17 février 2007**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

**SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE fait partie du groupe de communes recensées en 2007.**

À partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE. Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 17 février 2007.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la coordinatrice communale M<sup>me</sup> Isabelle BRUNO en votre mairie au 04 76 93 60 08.

### Agents recenseurs de la commune



M<sup>me</sup> Marie-Eve FINET



M<sup>lle</sup> Laëtitia DEFFACIS

**Merci de bien vouloir leur réserver un bon accueil**

## Adieu Albert...



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris en ce mois d'août 2006, la disparition d'Albert Veyret, une figure marquante de notre commune. Nous le savions gravement malade et nous connaissions le combat silencieux qu'il menait face au mal qui le rongait. Il laisse à chacun de ceux qui l'ont connu, un souvenir particulier, marqué par sa personnalité, son dynamisme, un don pour les contacts humains. Il aimait rencontrer et dialoguer avec les gens.

Né à St-Quentin le 17 février 1929 il a passé son enfance dans notre village, choyé par ses parents et sa sœur Giselle. Il a suivi ensuite le cycle habituel d'instruction : école primaire à St-Quentin, secondaire à Tullins et professionnelle à Vaucanson. Après les examens, il a travaillé avec son père à la scierie familiale, puis a fait son service militaire dans la musique du 4<sup>e</sup> Génie à Grenoble. De retour dans ses foyers, il assiste son père dans la marche de la scierie et prend sa succession à son décès. Entre temps il épouse Alice qui lui donne quatre enfants Lionel, Alex, Lisiane et Alain. Sa vie s'écoule sereinement entre sa famille et ses amis. En parallèle il s'investit chez les sapeurs pompiers bénévoles de St-Quentin pendant 30 années et prend le comman-

dement du Corps de sapeurs-pompiers avec le grade de lieutenant. Comme cela ne suffisait pas à assouvir sa soif d'activité il a fait partie de l'harmonie du Bas-Grésivaudan en tant que trompette et en fut même le vice-président pendant de nombreuses années. Albert Veyret était un homme de bien et un homme de cœur, dans tous les sens du terme. Il n'hésitait pas à porter assistance dans la plus grande discrétion à des concitoyens dans l'embarras. La nombreuse assemblée présente à ses funérailles est une preuve s'il en fallait, de l'estime que chacun lui portait. Adieu Albert, ton souvenir restera longtemps dans nos mémoires.

H.S.C.

## Jean



## nous a quitté ...

Monsieur Jean Brotel vient de nous quitter, le reportage sur sa machine était prévu dans cette édition de notre journal. Quel meilleur hommage, ne pouvait-on rendre à son génie de la mécanique, en publiant malgré tout cet article. Il s'en est fallu de quelques jours pour qu'il figure au côté de son moteur gazogène mais avant de partir il a fourni à son fils Jean-Claude de nombreuses précisions, reportées dans les lignes suivantes.

Le bloc moteur, il ne l'a pas construit bien sûr. Il a été

acheté par son père, Jean Honoré, Brotel (le fondateur de l'entreprise Brotel), pour servir de source d'énergie, faisant fonctionner les machines de sa tournerie, scies, raboteuses, ébaucheuses.

Cette énergie était distribuée par un arbre traversant l'atelier (qui existe toujours) et un jeu de poulies et de courroies affectées à chaque machine.

Ce moteur à explosion de marque Chaboud, à 4 temps, mono cylindre, dispose de deux volants d'inertie d'une tonne chacun. Un régulateur à boules dit de "Watt", limite les emballements de la machine. D'une puissance d'environ 20 chevaux, ce moteur est équipé d'une chambre d'admission pour le gaz combustible issu de l'oxydation incomplète du bois dans un appareil dénommé gazogène. Sa fabrication date du début du siècle dernier.

C'est par les modifications et adaptations des auxiliaires apportées à ce moteur que se révèle le mécanicien hors paire qu'était Jean Brotel.

A l'origine ce moteur produisait l'énergie pour la fabrique de moteur Chaboud de Pont-de-Beauvoisin, et utilisait du gaz produit par un gazogène qui brûlait de l'antracite. Dans une tournerie il est évident que l'on devait recourir à une autre source d'énergie. Jean Brotel a imaginé et fabriqué un modèle de gazogène en bois, qui a servi à faire l'empreinte de moules en sable dans lesquels a été coulé la fonte dans une fonderie de Voiron. D'autres accessoires ont été réalisés par lui, une pompe de refroidissement de son crû, pour le moteur, actionnée par un vilebrequin, un dispositif d'épuration des gaz pour éliminer les goudrons. La conduite de tout ce

matériel demandait une grande expérience, il fallait avoir du bois très sec, pas trop gros, et certaines essences de bois convenaient mieux, le tilleul allait parfaitement, car il produisait peu de goudron, mais brûlait assez rapidement, car c'est un bois tendre. La conduite du feu était aussi très importante, car si la combustion était trop vive, le gaz brûlait dans le gazogène. La position des orifices d'aménages d'air (Buse) était très importante, et les emplacements ont été modifiés plusieurs fois. Enfin il y avait un entretien périodique important, nettoyage des tuyaux amenant le gaz, du gazogène au moteur en passant par les divers filtres évoqués plus haut, plus le lavage du coke, et le remplacement du charbon de bois.

Vers les années 1930, il existait plusieurs moteurs à gaz pauvre à Saint-Quentin, (Entreprise Perrier, Passet, Muldinet). Ces moteurs avaient la chance de se trouver en bordure du ruisseau, dit du Martinet et servaient de complément de force motrice aux roues à augets ou turbines en cas de pénurie d'eau.

Le bruit des explosions de ce moteur associé au souffle rythmé des décompressions me laisse une certaine nostalgie de mon enfance.

Merci Monsieur Jean Brotel. Ce récit a été réalisé avec la coopération de Jean-Claude



## Travaux



### Place du Martinet

Après la démolition de la bascule et la mise en place d'une cellule sanitaire, (eau potable + WC) l'aménagement de la place a été poursuivi par la création de quatre places de parking, un espace handicapé, des plantations, des poubelles et le déplacement de l'abri bus.

### Voie communale n° 2

Après la rénovation des réseaux humides, la phase n°2 relative aux réseaux secs est programmée courant mars, en liaison étroite avec les travaux de surface (trottoirs, chaussée) qui débuteront courant avril afin de réduire les délais d'attente et les nuisances entre ces deux périodes.

### Salle des fêtes

Le renouvellement des fenêtres a été réalisé ainsi que la rénovation en peinture des toilettes.

### Réseau d'eau pluviale

Un réseau d'eau pluviale a été installé au départ du chemin du Randon afin de canaliser les flux d'eau importants occasionnés par l'urbanisation de cette zone.

### Chemin de Royatière

Le réseau d'eau potable est en réfection pour alimenter ce secteur de manière satisfaisante. Par la suite, le chemin sera recouvert avec un revêtement bicouche.

### Abris bus

Une demande de devis est en cours pour repeindre les quatre abris bus en bois installés par la commune.

### Île Trouillon

Nous avons procédé à la réfection du réseau d'eau potable raccordé avec le réseau de Tullins.

R. M.

## Numérotation des rues



Nous ne pensons pas que ce « chantier », serait aussi long, à suivre, mais tellement captivant.

Nous avons arpenté de long en large, la commune. Mais surtout, nous avons découvert pour certains



d'entre-nous, des quartiers que nous connaissions peu, et la rencontre avec les habitants de ces lieux a été un véritable bonheur.

Ils venaient à notre rencontre, posaient mille questions, « le système métrique, comment ça fonctionne ? » et quelque fois les explications se terminaient devant le verre de l'amitié.

Quel nom pour cette rue ?  
Pour cette impasse ?  
Ce ne fut pas le plus facile.



Il y eut des propositions, des contre-propositions, et même des référendums !

Malgré toutes ces contraintes nous sommes arrivés au bout : les poteaux ont été posés par l'entreprise Vivier, les plaques de rues et les numéros par l'entreprise Interprint, accompagnées dans leurs déplacements par Charles Vieu, guide émérite, qui s'est mis à leur disposition pour leur faire connaître les lieux et les emplacements que nous avons définis.

Pour terminer la boucle, les

boîtes aux lettres sont en cours de pause, par les agents techniques, leurs clés remises aux habitants concernés.

Les administrations tels que La Poste, les Impôts, ont été informées des changements. Il n'est pas nécessaire de signaler votre changement d'adresse sur votre permis de conduire et sur votre carte d'identité.

Merci à Aline, Babette, René, Charles et Chhoan, ainsi qu'à tous les agents techniques qui ont largement contribué à la bonne installation de la numérotation des rues.

R.G.

## Info énergie

Le Parc naturel régional du Vercors renforce son dispositif énergie et vous propose un service info énergie de



proximité.

Vous avez un projet de rénovation ou de construction ? Face à la complexité des choix énergétiques, un spécialiste de l' A.G.E.D.E.N. vous reçoit, sur votre territoire pour vous apporter des

## Association Sports et loisirs

Manifestations prévues le 1<sup>er</sup> semestre 2007 :

**Gala danse au foyer rural :**  
Vendredi 15 et samedi 16 juin à 20 h 30

Samedi 16 juin à 14 heures avec la participation d'autres sections de l'association.

**Concert chorale à l'église :**  
Le 21 juin à 20 h 30

## Association du clocher

Plus de 150 participants se sont déplacés samedi 9 décembre 2006 pour la traditionnelle mondée de Saint-Quentin. Il a fallu rajouter tables et chaises pour que les mondeurs puissent travailler dans de bonnes conditions !

680 kg de noix ont été «énoisées» dans une ambiance toujours aussi conviviale que familiale. Les jeunes et les enfants ont également participé en aidant soit à monter le matériel, soit en passant entre les tables pour récolter coquilles et cerneaux !

Cette année, l'association du Clocher a offert un don au Téléthon en plus de l'habituelle donation aux « Nouvelles Pousses ».

Plusieurs membres de cette association humanitaire étaient présents et nous ont rappelé ses buts :

- financement de la scolarisation des enfants,
- aide aux familles les plus précaires par les micro crédits, les prêts épargne, l'assurance maladie,
- soutien aux foyers d'étudiants, etc.

Ensuite ce fut la détente avec Joseph et son orgue de Barbarie, Yveline et ses histoires, la chanson de René et le fameux casse-croûte !

Quel délice que de déguster

le lard cuit « à l'ancienne » par Elvire, sans parler des tartes de Rose, du roulé de Christiane, et de toutes les pâtisseries « maison »...

Le président Camille a animé la soirée avec beaucoup de punch et a remercié chaleureusement tous les participants qui s'étaient déplacés aussi nombreux.

**Nouvelles Pousses**  
**Marie-Laure Michard**  
**04 76 23 28 24**

## L'ADMR

L'association ADMR Bas-Grésivaudan intervient sur les communes de Montaud, La Rivière, Poliénas et Saint-Quentin avec ses 12 bénévoles et 11 aides à domicile et 2 techniciennes de l'intervention sociale et familiale.

**ADMR à Saint-Quentin :**  
**6, place Charles-Daclin**  
**Tél. 04 76 31 37 11**

**Pour le service aux personnes âgées :**  
**Camille GAUBERT**  
**04 76 93 64 38**

**Pour le service familles :**  
**Michelle CHANIN**  
**04 76 93 62 29**

**Pour toute information sur l'association :**  
**Marie Claire PRELLE**  
**04 76 93 63 30**

**Une date à retenir :**  
**Assemblée Générale le 27 mai 2007 à Saint-Quentin.**

## Association Ordiseniors

**Une formation informatique pour qui ?**

Les retraités, les adultes expérimentés, les animateurs de réseaux associatifs.

Une formation animée par Christian Perrot et Christian Bulfone, ingénieurs CNRS.

**Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Pierre Burst au 06 20 44 01 56.**

## Comité des fêtes

*C'était une belle aventure !*

Création en septembre 99 dans le but unique de la réalisation du réveillon pour le fameux passage à l'An 2000.

De là, l'idée d'animer le village a fait son chemin. C'est ainsi que le CF a pris le relais pour l'exposition « d'Une Rive à l'Autre ». le 14 Juillet et les réveillons suivants.

Au fil des années, sans polémiquer, le bénévolat s'est essouffé, et le Comité a été porté par deux personnes uniquement.

Pourtant on était censé travailler en collaboration avec les autres associations, mais cette volonté n'a pas abouti. Dommage !

Les volontaires pour renforcer l'équipe ne se sont pas manifestés. On a peine à croire que l'animation de notre village n'intéresse personne. Sommes-nous devenus un village dortoir ?

Pour preuve, un magnifique concert de jazz et choral n'a réuni que 37 personnes ! Les spectateurs présents ont été ravis de la prestation, tant pis pour les absents.

Le moral de la petite équipe s'est altéré. Coup de grâce à la dernière Assemblée Générale, malgré la publicité, une seule personne est venue à cette réunion.

Aussi, la mort dans l'âme, nous avons décidé de dissoudre.

Avant de partir, le Comité des Fêtes a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle au Sou des Écoles, pour concrétiser les projets des enfants de maternelle et primaire.

Nous nous sommes informés sur un point purement juridique du devenir de l'actif du Comité des Fêtes : la dévolution des biens sera

faite au profit des associations, selon des critères que nous aurons définis. Il a été décidé que tout le matériel (vaisselle) sera désormais géré par la mairie au profit des associations de la commune.

Le Procès Verbal de la dissolution est parti en préfecture. Pour cette équipe, les dés sont jetés, mais si vous voulez reprendre le flambeau, allez-y, retrouvez vos manches !

*L'Équipe du CF*

## Médiathèque Lis-là

Après les animations sur le thème des marionnettes, exposition, bricolage, spectacle « *Les aventures de Solo* », l'équipe de la médiathèque s'est retrouvé pour cogiter sur le thème de Noël. Les bénévoles se sont inspirés d'une coutume québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle qui voulait que les enfants disposent au pied de leur lit une chaussette afin que le père Noël puisse y déposer des cadeaux, et ont décoré la médiathèque avec des « chaussettes de Noël »...

Contes et friandises (en forme de chaussettes) ont clôturé ce premier trimestre !

Moments plus calmes, mais néanmoins enrichissants :

### Café-feuille-thé

Temps d'échanges autour de lectures, café-feuille-thé a pris son rythme et c'est avec plaisir et enthousiasme que se partagent avis et points de vue.

### Club ados

Même principe que café-feuille-thé mais pour les ados. Beaucoup de passion anime les débats, qui osent dire que les jeunes ne lisent plus ?

**Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite une bonne année 2007.**

## Justice

Faisant suite aux rumeurs les plus extravagantes circulant dans le village, je viens faire le point sur les différents contentieux qui ont opposé certains citoyens à la commune de Saint-Quentin ces dernières années. Dans la plupart des cas les requêtes ont été faites auprès du Tribunal Administratif (T.A.) et généralement pour des refus de permis de construire. Je puis vous dire qu'à ce jour le T.A. de même que pour certains litiges, les Cours d'Appel de Lyon ou de Grenoble ont toujours confirmé les décisions du Conseil municipal. Vous trouverez ci-dessous la liste des décisions des différents tribunaux :

### PINILLA :

- Refus de permis de const. – T.A.	Grenoble	mars 95	requête rejetée
- Refus de permis de const. – CA.	Lyon	mars 95	requête rejetée
- Infraction à la construction – Procureur de la République		mars 98	condamnation+ amende
- Refus de permis de const. – T.A.	Grenoble	mai 98	requête rejetée
- Refus de permis de const. – CA.	Lyon	mai 96	requête rejetée
- Refus non-conformité au POS. – T.A.	Grenoble	oct. 99	requête rejetée
- Refus non-conformité au POS. – T.A.	Grenoble	avril 2000	requête rejetée.+ démolition
- Refus de permis de const. – T.A.	Grenoble	avril 04	rejet + condamnation + dédommagement

### REY-BROTEL :

- Reconnaissance d'un chemin rural. – C.A.	Grenoble	avril 97	requête rejetée+ dédommagement
--	----------	----------	--------------------------------

### BIÉTRIX-OGIER - PICARD :

- Certificat d'urbanisme négatif – C.A.	Grenoble	déc. 98	requête rejetée
---	----------	---------	-----------------

### ZAGALA :

- Permis accordé à un tiers. – T.A.	Grenoble	mai 04	requête rejetée
-------------------------------------	----------	--------	-----------------

### MARCEAU : Auberge de l'Échaillon

- Suite à un arrêté de fermeture du maire – T.A.	Grenoble	juin 06	requête rejetée
--	----------	---------	-----------------

### VALENTE :

- Refus de permis de const. – T.A.	Grenoble	juillet 06	requête rejetée + dédommagement
------------------------------------	----------	------------	---------------------------------

### ATTITUDE QUAD. :

- Refus d'exploitation – T.A.	Grenoble	nov. 06	requête rejetée
-------------------------------	----------	---------	-----------------

H. S-C

## EN BREF...EN BREF... EN BREF...EN BREF... EN BREF...EN BREF... EN BREF...EN BREF... EN



**Vous êtes adhérents à la Mutuelle Sociale Agricole des Alpes du Nord**

Vous pouvez rencontrer l'assistante sociale MSA de votre secteur :

**Anne JOUVENT**

Prenez rendez-vous par téléphone au **04 76 38 00 56** le **mardi de 9 à 12 heures.**



**Vous êtes locataires, propriétaires occupants, propriétaires bailleurs...**

Vous souhaitez vous informer pour :

- accéder à la propriété et connaître les financements aidés mobilisables,

- connaître les droits et devoirs respectifs du propriétaire et de son locataire

- connaître les subventions pour réaliser des travaux d'amélioration...

Renseignez vous auprès de la **mairie de Tullins** le quatrième lundi de chaque mois **04 76 07 00 05.**

## Source de vie

Depuis plusieurs années, l'association « Source de Vie » forme de futurs bénévoles à l'écoute et à l'accompagnement de

personnes atteintes de maladies graves ou en fin de vie, à l'hôpital comme à domicile.

Le temps donné aux malades et à leurs proches est précieux pour ceux et celles qui le reçoivent, précieux aussi pour ces bénévoles au grand cœur.

Afin de pouvoir renforcer notre présence pour répondre aux demandes, l'association lance un appel à toute personne intéressée.

**Vous pouvez nous contacter à Tullins** au **04 76 65 40 22**

## REPAS DES AINÉS

offert par le CCAS à tous les St-Quentinois âgés de 65 ans minimum

**le dimanche 4 mars 2007**

**au foyer rural Léonce-Doulat**

*Si vous n'avez pas reçu la visite d'un membre du CCAS avant la fin février, merci de le signaler en mairie.*